



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 novembre 2023

Délibération n° 23C/07/04

Date de convocation : 31 octobre 2023	Nombre de conseillers	
Date de publication : 14 novembre 2023	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 50 Pouvoirs : 11 Votants : 61

Objet : Acquisition d'une parcelle pour la création d'une station d'épuration à Maignelay-Montigny

L'an deux mil vingt-trois, le 8 novembre à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Saint-Rémy en l'Eau, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaients présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M. BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), MME BENABBAS Stéphanie, MM BIZET Régis, BONNEMENT Julien, BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, CHOQUET Christophe, CONVERS Patrick, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, MM DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, MME DESMARESCAUX Sabrina (suppléante de M. WARME Philippe), MM DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MMES DOLLEZ Colette, DUPRE Françoise (suppléante de MME BOULAS-DRETZ Sandrine), MM DOVERGNE Samuel, DUBOUIL Bernard, FARCE Philippe, MME FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), LEDENT Didier, LEFEVRE Jean-Charles, MME LEQUEN Astride, MM LEROY Gérard, MATTE Xavier, NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, RENAUX André, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, THEOPHILE Pascal, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, M. WAFFELAERT Eric.

Soit 50 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

Etaients absents : M. BOURGEOIS Jérôme, FERNANDES Guylaine, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, GIGNON Christophe, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE François, MATRON Matthias, MICHEL Thierry, POINSARD Cédric, ROUSSEAU Cyril, SAINTE-BEUVE Nicolas, VALOIS Eric, VAUCHELLE Patrick.

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME ERCOLANO Magali (Wavignies) à M. RENAUX André (Wavignies) ;
M. GESBERT Laurent (Royaucourt) à M. MATTE Xavier (Sains-Morainvillers) ;
M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) à M. LEDENT Didier (Moyenneville) ;
MME LACOMBE Isabelle (Ravenel) à M. LEROY Gérard (Ravenel) ;
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;
MME SOUDET Sylvie (Nourard le Franc) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny)

A été élue secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Le diagnostic du système d'assainissement de la commune de Maignelay-Montigny a mis en évidence la nécessité de reconstruire la station d'épuration qui a été construite en 1969.

Pour cela, il est nécessaire de faire l'acquisition d'un terrain d'une contenance de 7 107 m² composé des parcelles cadastrée AE-400 pour partie et AE-448 pour partie, sise Rue Médard à Maignelay-Montigny (60 420) appartenant à Monsieur Jean-Claude GODIER et Madame Cécile GODIER et encore exploitée à ce jour par Monsieur Guillaume GODIER.

Le prix proposé pour l'acquisition de ce terrain est fixé à 32 000 € à répartir entre les propriétaires et l'exploitant du terrain, de la façon suivante : 17 778 € pour Monsieur Jean-Claude GODIER et Madame Cécile GODIER et 14 222 € pour Monsieur Guillaume GODIER.

Cette acquisition peut faire l'objet d'un acte en la forme administrative (sans recours à un acte notarié) ; le président étant chargé d'authentifier l'acte. Cette procédure nécessite de désigner un autre représentant pour la communauté de communes.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement son article L1311-13 habilitant les collectivités à authentifier des actes concernant les droits réels immobiliers en la forme administrative ;

Vu les statuts en vigueur de la communauté de communes en matière d'assainissement,
Vu l'autorisation de programme AP STEP MM 2023-01 - Opération 250003 Station d'épuration MM relative à ces travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration ;
Vu l'acceptation de l'offre d'acquisition signée le 04 octobre 2023 ;

Considérant la nécessité d'acquérir ce terrain afin d'y implanter une station d'épuration nécessaire au traitement des eaux usées des habitants de Maignelay-Montigny ;

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents,

DONNE un avis favorable à l'acquisition à l'amiable du terrain, d'une contenance de 7 107 m², composé des parcelles AE-400 pour partie et AE-448 pour partie, sise Rue Médard à Maignelay-Montigny (60420), appartenant à Monsieur Jean-Claude GODIER et Madame Cécile GODIER,

DIT que cette vente est consentie au prix de 32 000 €, répartie entre les propriétaires et l'exploitant de la façon suivante : 17 778 € pour Monsieur Jean-Claude GODIER et Madame Cécile GODIER et 14 222 € pour Monsieur Guillaume GODIER,

PRECISE que les frais générés par cette vente seront à la charge de l'acquéreur,

DESIGNE le 1^{er} vice-président comme représentant de la communauté de communes du Plateau Picard pour la réalisation de cet achat et l'autorise à signer tous les actes afférents.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

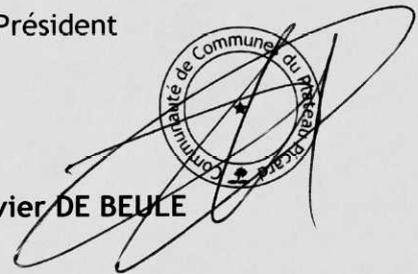
Le secrétaire de séance



Colette DOLLEZ

Le Président

Olivier DE BEULE



Acte publié ou notifié le 14 novembre 2023